

DOCUMENT ANNEXE 1

Commune de Montmorency — Conseil municipal Séance extraordinaire du 15 décembre 1861

Le Conseil municipal convoqué par Mr le Maire, conformément à l'autorisation de Monsieur le Sous-Préfet en date du 15 octobre dernier, à l'effet de délibération sur le projet de création d'un chemin de fer d'Enghien à Montmorency s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : M. Letailleur, adjoint, MM Saintville, Heudebert, Marcel, Renard, Girard, Bridault et Luce, conseillers.
M. Saintville est nommé secrétaire.

Monsieur le Maire, après avoir donné lecture de la lettre de Monsieur le Sous-Préfet, s'exprime en ces termes :

« Messieurs les Conseillers,

En vous réunissant, j'ai eu la pensée de vous exposer en peu de mots un sujet dont chacun de vous connaît toute l'importance, aussi l'aborderai-je franchement et sans préambule.

Pendant de longues années la prospérité de Montmorency a été croissante. Ce progrès favorable était non seulement dû à la réputation si ancienne de notre localité, de ce Montmorency qui pendant plusieurs siècles a constamment occupé une place si brillante parmi les légendes historiques de notre belle France, et qui, naguère encore, s'est ravivé par les chemins de fer qui, de toute part, sillonnent la banlieue de la capitale.

Mais hélas ! voilà bientôt deux années, Messieurs, que cet état de choses s'est malheureusement modifié à notre détriment : les locations se sont faites difficilement, peu de constructions se sont élevées sur notre territoire et les terrains, même les mieux situés, n'ont pas trouvés d'acquéreurs.

Comme chef de l'administration municipale, j'ai dû m'en préoccuper et chercher si ce malaise tenait à l'état général auquel tous les environs de Paris participaient ou si nous n'avions pas affaire à une cause locale.

J'ai pu voir qu'effectivement la plupart des communes avaient à souffrir plus ou moins de la stagnation des affaires, mais cependant, Messieurs, une chose m'a paru évidente, c'est que la commune d'Enghien qui nous est limitrophe a prospéré quand même : il s'y est vendu cet été pour presque un million de terrains et de

nombreuses constructions y ont été élevées.

Pourquoi donc cette différence ? Car, si l'on retire à Enghien son lac, Montmorency a certes sur cette commune d'immenses avantages : la vue, la salubrité, les ravissantes promenades à travers notre belle forêt, voisine de cent habitations qui en embellissent les approches.

J'ai interrogé de toutes parts habitants, visiteurs, hommes dans les affaires, etc. Et j'ai toujours reçu cette réponse :

« On arrive facilement et rapidement à Enghien, de larges voies aboutissent à sa gare et séduisent les arrivants, tandis qu'au contraire, il faut beaucoup de temps pour atteindre Montmorency, par des chemins dont l'ouverture soit apparente. Ceux qui existent sont la plupart du temps impraticables et, si par temps sec les voyageurs sont tentés de faire le trajet à pied, ils sont brûlés par le soleil pendant deux kilomètres, même par le chemin le plus court ».

Ensuite, il est reconnu que le nombre des omnibus qui desservent Montmorency est entièrement insuffisant dans la belle saison et si les voitures particulières peuvent les suppléer ce n'est qu'avec un surcroît de dépense, qui devient important surtout lorsqu'il doit être souvent répété.

Le résultat de ces observations, Messieurs, c'est que nous tous, soucieux de la richesse de notre commune et qui voulons, dans nos propres intérêts, la tenir au niveau des améliorations et du progrès général, nous devons faire tous les sacrifices pour en faciliter les accès. Le moyen le plus certain pour atteindre notre but, nous en sommes tous parfaitement convaincus, Messieurs, est l'établissement d'un chemin de fer ; mais nos routes actuelles, vous le savez, sont trop étroites, et, d'ailleurs, les pentes excessives rendent cet établissement difficile.

J'ai donc fait étudier un tracé plus court et surtout moins rapide. Monsieur Ponsin est parvenu à trouver un parcours convenable et il en a dressé un plan que je soumettrai à votre approbation. Je me suis préoccupé des voyageurs à pied et en voiture ; j'ai prévu une chaussée empierrée parallèle à l'emplace-